

## **Première mention du Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*) dans le département de la Vienne**

Moron N. et Delage A.

LPO Vienne, Z.I. République 2, Espace 10, Bâtiment D2, 86000 Poitiers

### **Introduction**

Le 13 mai 2000 après-midi, au cours d'une sortie ayant pour but de rechercher l'éventuelle présence du canard Chipeau *Anas strepera* sur la zone de l'étang de Beaufour (commune de Saulgé), Alain Delage découvre deux individus de la famille des Ardéidés qui retiennent tout de suite son attention par la couleur chamois clair de leur plumage.

Si l'année 1999 a permis d'observer sur ce site la Grande Aigrette *Egretta alba*, l'Aigrette garzette *Egretta garzetta*, le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* et le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, il apparaît très rapidement que ces deux oiseaux n'appartiennent à aucune des espèces citées précédemment. Les deux individus étant peu farouches, il réussit à les approcher à une distance d'environ vingt mètres et confirme ainsi qu'il est en présence de deux Crabiers chevelus *Ardeola ralloides*.

### **Description des oiseaux**

Les critères d'identification ont été les suivants :

*Taille et allure.* Petit héron de forme ramassée et d'allure rappelant celle du Bihoreau gris.

*Tête.* L'oiseau a une calotte striée de noir et une huppe de même couleur qui lui retombe sur le dos. Le bec est de couleur gris bleuâtre.

*Parties supérieures.* La teinte générale est chamois clair.

*Parties inférieures.* Ventre blanc difficile à voir lorsque l'oiseau est posé.

*Pattes.* De couleur rougeâtre.

*En vol.* Couleur blanche des ailes et de la queue clairement visible, alors qu'elle était difficile à deviner lorsque l'oiseau était posé.

### **Discussion**

Le Crabier chevelu est un Ardéidé migrateur dont la population française est estimée à 127 couples nicheurs. La quasi-totalité des effectifs se concentre dans trois

zones du bassin Méditerranéen : la Camargue, la Petite Camargue fluvio-lacustre et les marais entre Crau et Grand Rhône (Kayser et Hafner, 1999).

Il existe néanmoins des cas récents de nidification dans d'autres régions de France, notamment dans les départements de Charente-Maritime, de Loire-Atlantique et en Brenne. Le département de la Vienne, qui se situe à l'intérieur d'une aire géographique délimitée par ces trois régions de reproduction du Crabier chevelu, est donc susceptible d'accueillir des individus au cours des différents mouvements migratoires.

Cette première mention départementale apparaît donc peu singulière, dans la mesure où elle s'inscrit logiquement dans le mouvement d'expansion de ce héron dans la région Centre-Ouest. La date d'observation correspond à la période de retour des individus sur les sites de nidification, caractérisée par un retard par rapport aux autres Ardéidés (Hafner, 1996). Le nombre d'individus observés et la durée très courte de séjour sur le site (une journée) ne font que renforcer l'idée qu'il s'agissait sans doute d'un couple en halte migratoire.

Il faut donc s'attendre à de nouveaux contacts avec ce héron dans les années à venir, puisque plusieurs sites sont susceptibles de constituer des zones d'accueil pour les individus en migration.

Il semble néanmoins difficile d'envisager une future nidification de cette espèce dans notre département. En effet, la très faible population nicheuse des régions limitrophes, avec notamment 1 à 3 couples nicheurs pour la Brenne (Deberge, comm. pers.), ne permet pas d'envisager une expansion rapide de cette espèce essentiellement méditerranéenne. Le Crabier chevelu se trouve en limite de son aire de répartition sur le plan national et les colonies d'Ardéidés paraissent trop peu nombreuses et trop petites dans le département de la Vienne pour favoriser son éventuelle installation



*Crabier chevelu (Dessin K. Lipovöi)*

### **Références bibliographie**

Hafner H. 1995. Crabier chevelu. *Ardeola ralloides*. In *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. et Jarry G., coord.). p. 92-93. Société Ornithologique de France. Paris .

Kayser A. et Hafner H. 1999. Crabier chevelu. in *Oiseaux menacés et à surveiller en France* (Rocamora G. et Yeatman-Berthelot D., coord.). p. 108-109. SEOF / LPO, Paris.